



JOHN DEERE

**PROTÉGEZ VOTRE MACHINE
ET VOTRE ENTREPRISE AVEC
LA GARANTIE ÉTENDUE**

LORSQUE VOUS AVEZ BESOIN DE CONFIANCE, CHOISISSEZ LA GARANTIE ÉTENDUE

Lorsque vous protégez votre équipement avec une option d'extension de garantie, vous bénéficiez de la disponibilité constante de votre machine, de performances optimales et ininterrompues dont elle a besoin pour prospérer. La Garantie étendue comprend les pièces et la main-d'œuvre, à l'exclusion des pièces d'usure et des articles de maintenance selon votre couverture.

ÉCONOMIES + COMMODITÉ = TRANQUILLITÉ D'ESPRIT TOTALE

L'argent est important et la technologie cruciale, mais les avantages les plus importants sont souvent mesurés en tranquillité d'esprit.

GARANTIE ÉTENDUE, CHOISISSEZ L'OPTION QUI CONVIENT À VOTRE ACTIVITÉ

MACHINE DE BASE COMPLÈTE

- Moteur, accessoires moteur et système de refroidissement
- Châssis et grue, machine de base
- Cadre de protection en cas de renversement (ROPS, cabine)
- Groupe motopropulseur
- Système de freinage
- Éléments électriques et faisceaux de câbles
- Éléments hydrauliques, machine de base
- Système de direction
- Tête d'abattage exclue

MACHINE DE BASE AVEC GROUPE MOTOPROPULSEUR ET ÉLÉMENTS HYDRAULIQUES

- Moteur, accessoires moteur et refroidisseur
- Embayage et boîte de vitesses
- Cardans, différentiels, essieux et bogies
- Pompes hydrauliques et moteur d'entraînement
- Réservoir hydraulique, refroidisseur d'huile, cylindres et vannes
- Tête d'abattage exclue

TÊTE D'ABATTAGE COMPLÈTE

- Châssis principal
- Châssis de basculement
- Moteurs d'avance
- Montage de rouleaux / Bras
- Vannes de commande
- Cylindres
- Unité de sciage (à l'exclusion du moteur de scie)
- Contrôleurs et modules
- Appareils de mesure (à l'exclusion des capteurs et des galets de mesure)

TROIS OPTIONS DIFFÉRENTES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

MACHINE DE BASE COMPLÈTE

- Pour les porteurs et les machines de base des abatteuses
- Fournit une couverture complète de pratiquement tous les composants

TÊTE D'ABATTAGE COMPLÈTE

- Pour les têtes d'abattage de coupe à la longueur
- Fournit une couverture complète des composants les plus importants
- Applicable aux têtes d'abattage des séries 200 et 400

MACHINE DE BASE AVEC GROUPE MOTOPROPULSEUR ET ÉLÉMENTS HYDRAULIQUES

- Pour les porteurs et les machines de base des abatteuses
- Couvre les composants du moteur, du groupe motopropulseur et les éléments hydrauliques

ÉLÉMENTS NON COUVERTS PAR LA GARANTIE ÉTENDUE

- Tuyaux, lignes et raccords hydrauliques
- Articles de maintenance et consommables tels que l'huile, les filtres, le fluide d'échappement diesel (DEF) et le carburant
- Contrôles et réglages de la pression hydraulique
- Accessoires du marché après-vente
- Frais de transport, temps de trajet, kilométrage ou heures supplémentaires
- Pièces d'usure
- Éléments divers (batteries, pneus...)
- Dommages à la machine résultant d'une utilisation abusive ou incorrecte
- Dommages collatéraux



Garantie étendue tout au long du cycle de vie de la machine :



DURÉES DE GARANTIE :

Livraison de la machine

	0 h	2 000 h	4 000 h
Garanties de base :			
Garantie standard		12 mois/2 000 h	
Garantie structurelle			
Garanties étendues :			
Machine de base complète			
Machine de base avec groupe motopropulseur et éléments hydrauliques			
Tête d'abattage complète			
Garantie des pièces de rechange :			
Pièces John Deere et Reman d'origine			



GARANTIE STANDARD

La Garantie standard John Deere couvre les défauts de matériaux et de fabrication.

La Garantie standard couvre les défaillances survenant durant la période de garantie sans aucun frais conformément aux conditions de notre Garantie standard.

La Garantie standard s'applique jusqu'à 2 000 heures/12 mois.

PRÉPAREZ-VOUS À L'INATTENDU AVEC UNE GARANTIE ÉTENDUE

Les machines forestières fonctionnent dans des conditions difficiles. Avant la fin de votre Garantie standard, vous pouvez considérer une protection supplémentaire.

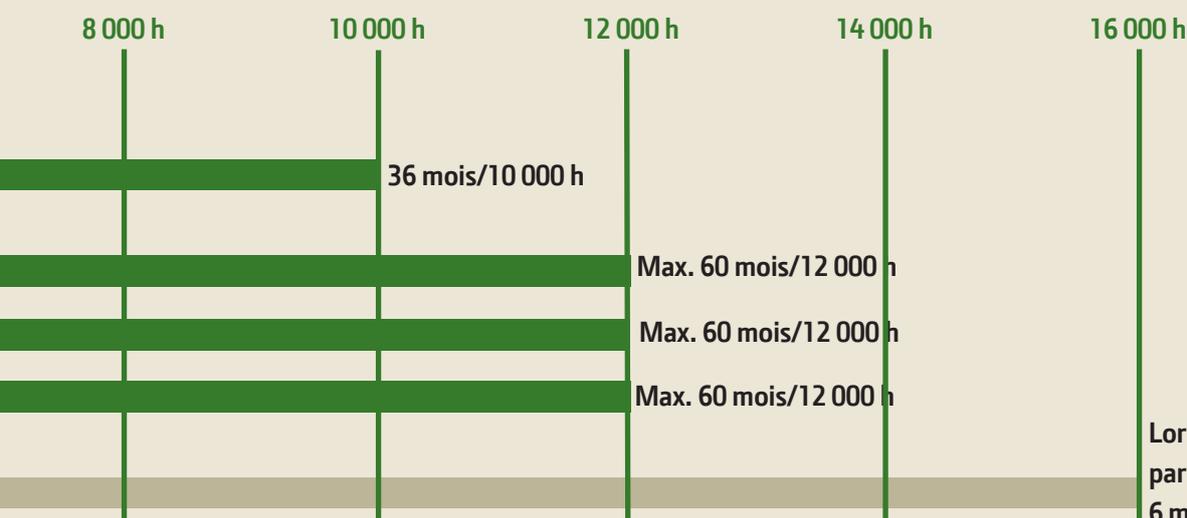
Les Garanties étendues représentent un excellent moyen de protéger votre trésorerie tout en limitant le risque lié à l'activité commerciale.

Pour être admissible à la Garantie étendue, le plus simple et le plus économique est de demander un contrat d'entretien à votre revendeur autorisé. Quoi qu'il en soit, tous les services doivent être effectués par des revendeurs John Deere autorisés, comme indiqué dans les manuels d'utilisation, et des registres de maintenance précis doivent être tenus.

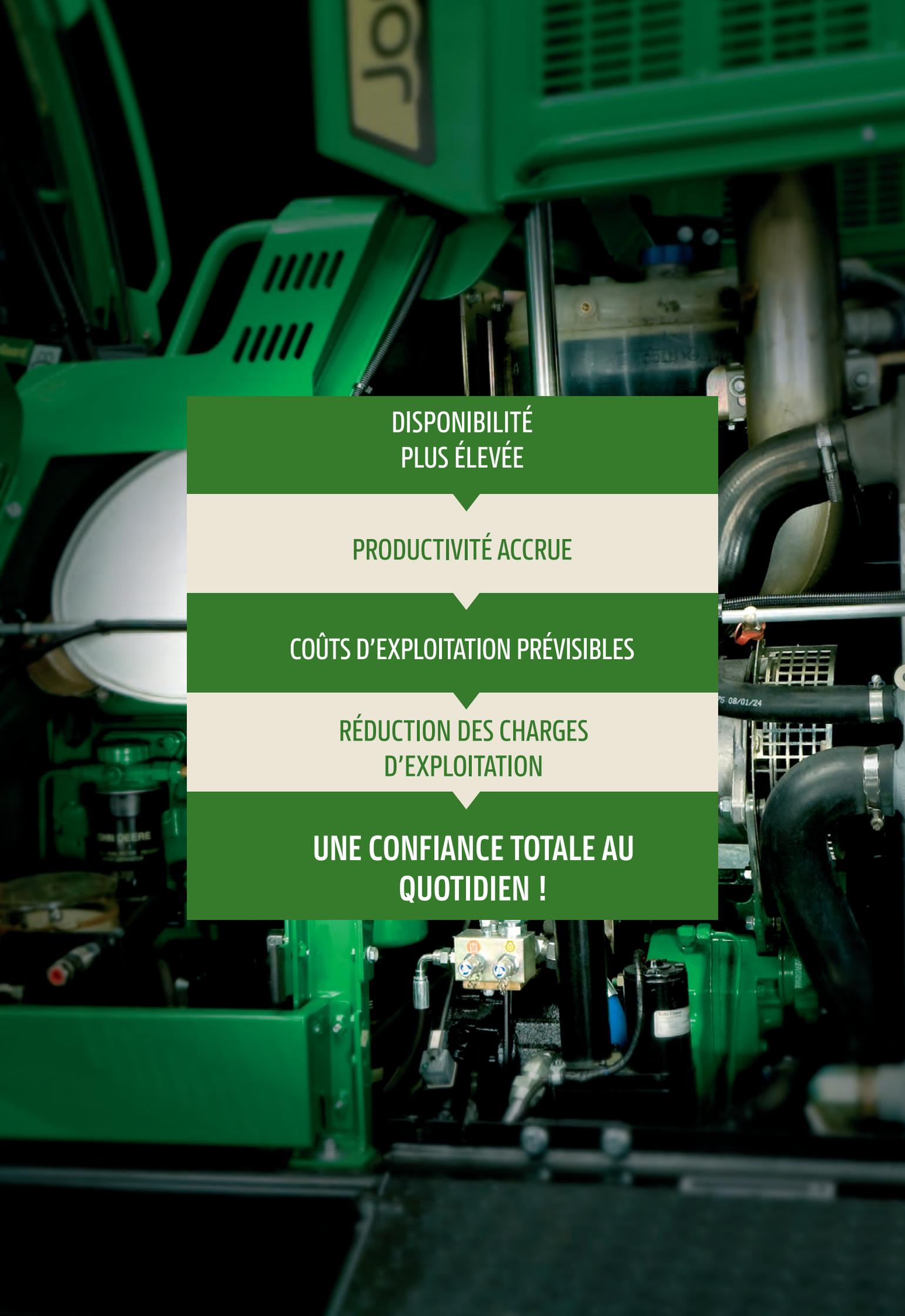
Le niveau choisi détermine quels composants sont couverts. La Garantie étendue couvre également la main d'œuvre nécessaire pour remplacer les composants.

La Garantie étendue est offerte par John Deere et vendue par les revendeurs autorisés à entretenir et à vendre le produit John Deere.

- La Garantie étendue expire lorsque les mois de couverture ou la limite d'heures sont atteints, selon la première éventualité
- La Garantie étendue peut être transférée lorsque vous vendez ou échangez votre machine



Lorsque l'installation est effectuée par John Deere 12 mois, sinon 6 mois. Démarreurs et alternateurs Reman 24 mois.



**DISPONIBILITÉ
PLUS ÉLEVÉE**

PRODUCTIVITÉ ACCRUE

COÛTS D'EXPLOITATION PRÉVISIBLES

**RÉDUCTION DES CHARGES
D'EXPLOITATION**

**UNE CONFIANCE TOTALE AU
QUOTIDIEN !**

LISEZ LA SUITE EN LIGNE

Scannez le code avec votre smartphone
ou rendez-vous sur
deere.fr



Cette brochure a été préparée pour être diffusée dans le monde entier. Si elle contient des informations, des photos et des descriptions à caractère général, certains textes et illustrations peuvent inclure des options et accessoires qui ne sont pas disponibles dans toutes les régions. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre revendeur John Deere local. John Deere se réserve le droit de modifier, sans préavis, les caractéristiques et la conception des produits décrits dans cette brochure. John Deere décline toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans cette brochure.

Imprimé en 01/2024



JOHN DEERE

deere.fr